

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// **ESSONNE**

ÎLE-DE-FRANCE

**JE VOTE
en ligne**

ou

**JE VOTE
par courrier**

DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE



www.artisansvotons.fr

ARTISANS

**VOTEZ POUR
L'ARTISANAT !**

P. 04



ÎLE-DE-FRANCE

ESSONNE

NOUVEAU RENAULT EXPRESS VAN



139€ à partir de
ht/mois*

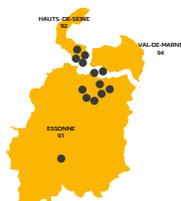
1^{er} loyer de 4363€ ht
en Renault New Deal Pro sur 60 mois/90 000 km
avec 5 ans d'assistance, garantie et entretien



**SCANNEZ CE QR CODE
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC
UN CONSEILLER COMMERCIAL**



modèle présenté: nouveau Renault express van confort blue dci 95 avec peinture métallisée à 144€ ht/mois avec un 1^{er} loyer majoré de 4470,60€ ht et aux mêmes conditions. *exemple de crédit-bail maintenance sur 60 mois pour un nouveau Renault express van confort blue dci 95 au prix remis de 14 472€ ht, soit une remise de 5 628€ ht par rapport au prix tarif conseillé n° 221702 du 19/07/2021 de 20100€ ht, soit un 1^{er} loyer de 4362,60€ ht puis 59 loyers de 138,99€ ht comprenant la garantie et l'entretien pour 60 mois et 90 000 km, l'assistance au véhicule et aux personnes, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau. en fin de contrat, option d'achat finale de 5 578€ ht ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales argus. le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. coût total en cas d'acquisition de 18 141,01€ ht, sous réserve d'acceptation du dossier par diac, sa au capital de 415100500€ - établissement de crédit et intermédiaire en assurances - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702002221 rcs bobigny - n° orias: 07 004 966 - www.orias.fr. assistance souscrite par diac auprès d'axa assistance france assurances, sa au capital de 24 099 560,20€, entreprise d'assurance régie par le code des assurances, siren 451392724 rcs nanterre - 6 rue andré gide 92320 châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution sise 4 place de budapest - cs 92459 - 75436 paris cedex 09. offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 01/09/2021 au 30/09/2021 dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs. Renault new deal pro est une marque désignant une offre de crédit-bail diac. **gamme Renault express van: consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure wltp): 4,7/7,1. émissions co₂ mixtes min/max (g/km) (procédure wltp): 122/160.** Les concessions RENAULT ATHIS MONS, RENAULT MASSY, RENAULT MONTLHÉRY, RENAULT MONTROUGE, RENAULT SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, RENAULT SDAO LES ULIS et RENAULT VIRY CHATILLON ont été élues meilleurs distributeurs automobiles de France 2021 par Auto Plus et Statista.



ATHIS MONS	01 69 57 54 54	MONTLHÉRY	01 64 49 61 61
CLAMART	01 41 33 19 19	MONTROUGE	01 46 12 88 40
CHÂTENAY MALABRY	01 40 94 40 40	THIAIS	01 48 52 56 35
DRAVEIL	01 69 52 46 60	VIRY CHÂTILLON	01 69 54 53 53
ÉTAMPES	01 64 94 35 45	SCEAUX	01 41 13 07 07
LES ULIS	01 60 92 69 69	STE GENEVIÈVE DES BOIS	01 69 72 24 24
MASSY	01 69 53 77 00		

Concessions RENAULT
www.losangeautos.fr

ÉLECTIONS CMA

DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE

Votons !

Vous voulez **une** bonne raison d'aller voter ? Nous vous en donnons **quatre** !

Artisan ou dirigeant d'une petite entreprise, vous pouvez choisir les femmes et les hommes qui vous représentent. C'est capital, notamment pour :

- 1. AFFIRMER L'IMPORTANCE DES ARTISANS** auprès des pouvoirs publics;
- 2. SOUTENIR L'ARTISANAT ET SES VALEURS** : savoir-faire, formation et qualité;
- 3. AVOIR LA GARANTIE DE VOIR VOS INTÉRÊTS** représentés dans les grands projets économiques et politiques;
- 4. AFFICHER NOTRE VOLONTÉ** de continuer à bénéficier de l'accompagnement sur mesure de la CMA, dans votre quotidien et tout au long de votre vie de chef d'entreprise. Plus nous serons nombreux à voter, plus nous serons forts pour vous représenter ! De plus, voter c'est simple : vous pouvez choisir la voie postale ou le vote électronique sur www.artisansvotons.fr !

Voter, c'est agir pour votre avenir et celui des jeunes qui assureront la relève de nos entreprises.

Recrutons !

C'est la période de recrutement des apprentis. Chaque année, nous formons 6 000 jeunes, du CAP au Bac +3, dans 80 métiers et 50 diplômes ! Votre CMA est ainsi devenue le premier centre de formation d'Île-de-France certifié Qualiopi.

✉ **Nos équipes sont à votre écoute : le centre d'aide à la décision – CAD – cad@cma-idf.fr**

Contactez-nous pour trouver le candidat qui correspond à vos attentes et connaître les aides financières adaptées, notamment dans le cadre du plan de relance.

Votre CMA, chaque jour à vos côtés, pour vous, avec vous !

Ce numéro comprend des pages spécifiques pour les abonnés de l'Essonne.

Le Monde des artisans n° 144 • Septembre-octobre 2021. Édition de l'Essonne. Président du comité de rédaction des pages locales: Laurent Munerot. Rédaction des pages Essonne: Sandrine Charles, CMA Essonne (Tél.: 0169475422, e-mail: sandrine.charles@cma-idf.fr). Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne. Éditeur délégué: Stéphane Schmitt. Rédaction: ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). Ont collaboré à ce numéro: Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laëtitia Muller), Cécile Vicini. Secrétariat de rédaction: Tema6TM (Clara Mennuni). Rédaction graphique: Pixel6TM. Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). Photographies: Pixel6TM, © pages locales: CMA91, CMA IDF, sauf mention contraire. En couverture et dans le dossier: Freepik, et Promotion diffusion: Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. Conception éditoriale et graphique: **TEMA/TM** (Tél. 0387691801). Fabrication: Pixel6TM (Tél. 0387691818). Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691814). Président et directeur de la publication: François Granddier. N° commission paritaire: 0326T86957. ISSN: 1271-3074. Dépôt légal: à parution. Impression: Imprimerie Léonce Déprez - allée de Belgique - 62128 Wancourt.

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA-ESSONNE.FR

f @CMAESSONNE

🐦 @CMAESSONNE

✉ CMA.GENERAL@ARTISANAT91.FR

📷 @CMAESSONNE



04 DOSSIER SPÉCIAL

Élections : artisans, votez pour l'artisanat

ACTUALITÉS 12

C'est le moment d'embaucher un apprenti !

ACTUALITÉS RÉGION 14

ZFE : la CMA IDF s'engage aux côtés des artisans
La Quinzaine du numérique
L'école internationale des artisans de Paris : le rendez-vous de l'excellence !

ACTUALITÉS 16

Anthony Beuchet, champion pour la 2^e fois !

Programme « Petites villes de Demain »

L'excellence de l'artisanat d'art a conquis les cœurs

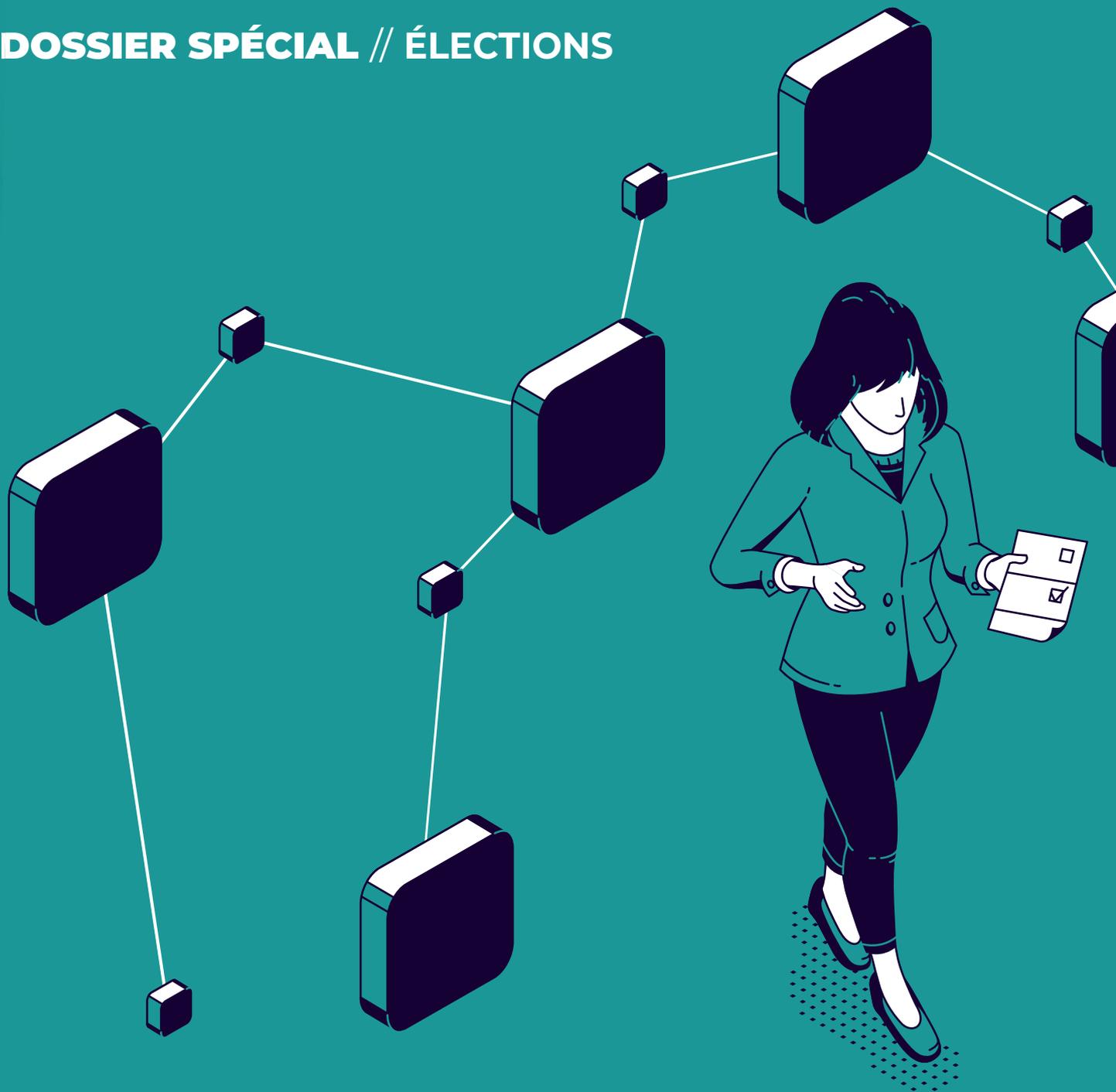
PRATIQUE 18

Plus de 50 formations pour révéler votre potentiel
LFR1 : 220 milliards d'euros débloqués en 2021... Et pour vous ?
Comment distinguer entraide familiale et travail dissimulé ?
Le goût au service de la santé
Comment négocier les clauses d'un bail commercial ?

REGARDS 26

Atelier Lorenzi – Moulage d'art
Trait d'union: artisans en coulisses
Opinion: Thierry Marx





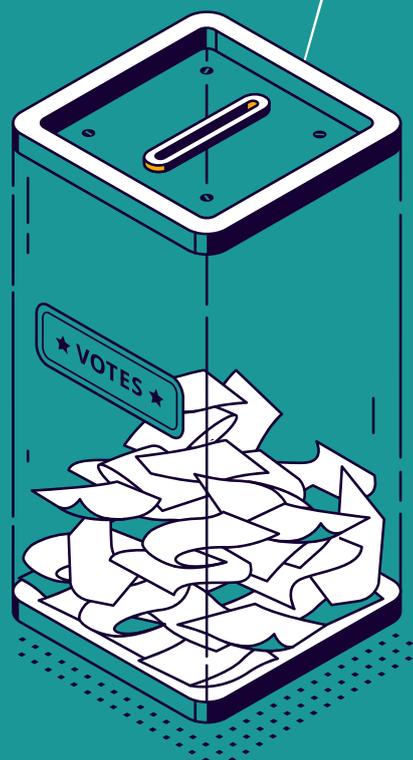
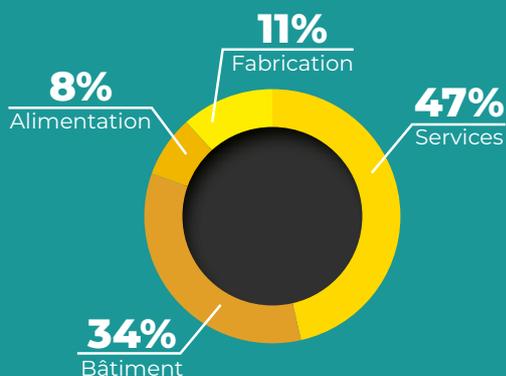
ARTISANS VOTEZ POUR L'ARTISANAT!

Du 1^{er} au 14 octobre, vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants dans les Chambres de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CMA IDF). Ces élus disposeront d'un mandat de cinq ans pour remplir une mission de taille : défendre vos intérêts dans un contexte post-Covid. Plus vous serez nombreux à voter, plus l'action des CMA aura de légitimité, plus elles pourront se faire l'écho de vos besoins auprès des instances représentatives de l'artisanat !

254 000

entreprises artisanales
en Île-de-France*

*Au 31/12/20



Pourquoi voter ?

En votant, vous exprimez votre intérêt pour votre CMA et affirmez son utilité auprès des pouvoirs publics. Vous mettez également en avant votre volonté de continuer à bénéficier de l'accompagnement sur mesure de votre CMA, dans votre quotidien et tout au long de votre vie de chef d'entreprise. Voter lors des prochaines élections, c'est soutenir le secteur de l'artisanat et ses valeurs... vos valeurs : le savoir-faire, la transmission, la qualité et l'innovation. C'est aussi avoir la garantie de voir vos intérêts représentés dans les grands projets économiques et politiques territoriaux.

Qui peut voter ?

Les artisans âgés d'au moins 18 ans qui sont inscrits ou mentionnés (dans le cas des conjoints collaborateurs) au Répertoire des métiers au 14 avril 2021. Le régime fiscal et social et la nationalité n'entrent pas en compte dans l'éligibilité au vote.

Comment voter ?

La procédure est simple, rapide et confidentielle ! Le matériel de vote (listes et programmes) sera envoyé à tous les artisans par courrier postal. La période de vote s'étend du 1^{er} au 14 octobre 2021. Cette année, vous avez le choix de voter :

- soit en ligne, sur la plateforme **artisansvotons.fr** (*nouveau*) ;
- soit par courrier, à l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie.

Voir le mode d'emploi en page 11.

Qui sont les élus représentants ?

Toute personne exerçant des responsabilités artisanales (artisan ou conjoint collaborateur) :

- âgée au minimum de 18 ans et au maximum de 65 ans ;
- inscrite au Répertoire des métiers depuis plus de deux ans ;
- en activité le jour de l'élection.

Votez EN LIGNE dès maintenant sur

artisansvotons.fr



LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS

Du 30 septembre
au 13 octobre (minuit)

Du 1^{er} au
14 octobre

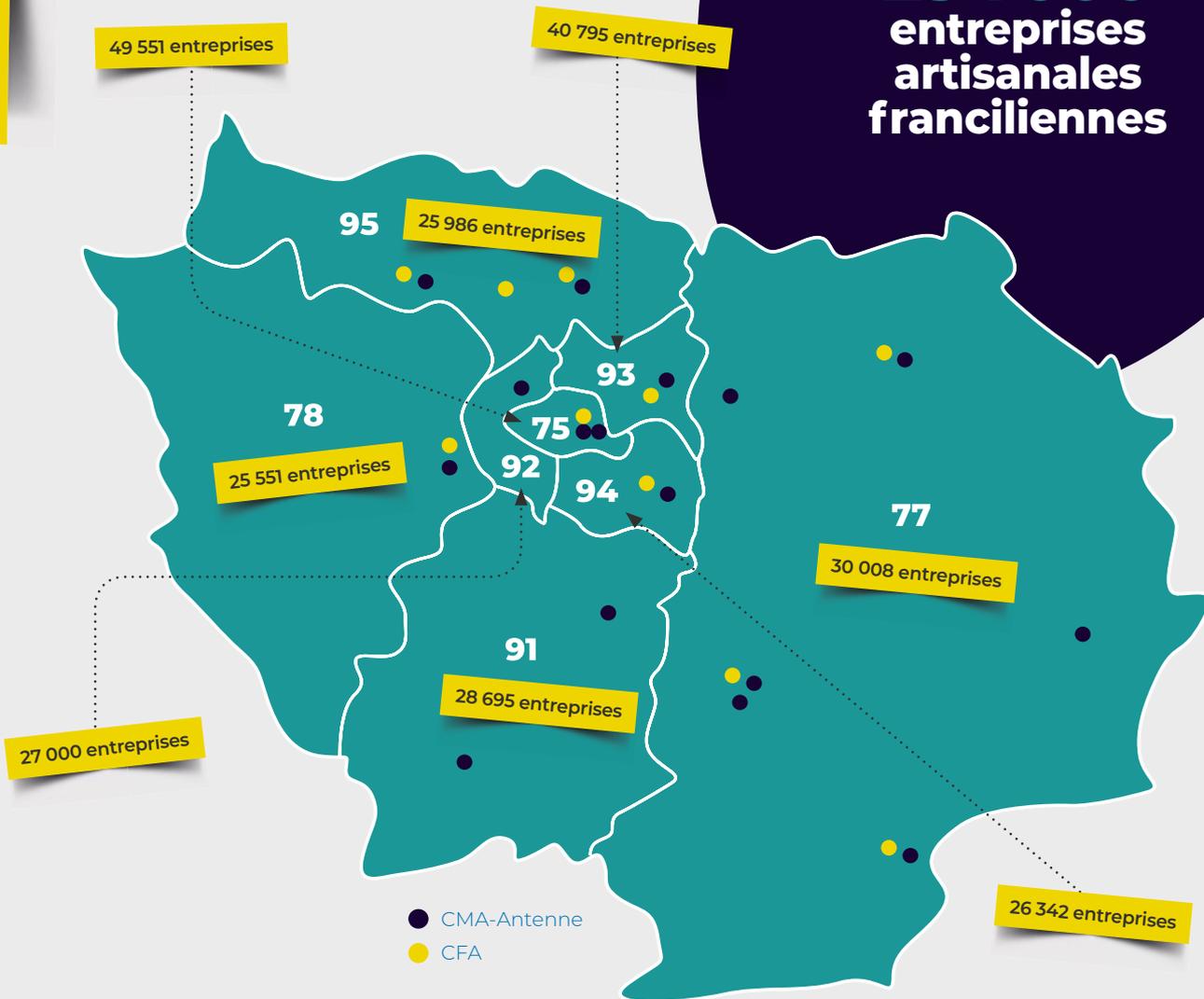
Le 19 octobre

Campagne
électorale

Scrutins

Proclamation
des résultats

254 000
entreprises
artisanales
franciliennes



Chiffres du Répertoire des métiers arrêtés au 31/12/2020.

Votez pour donner du poids À VOTRE CMA!

Chargée de représenter les intérêts généraux de l'artisanat dans sa circonscription, la CMA IDF est administrée par des artisans élus qui agissent pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie francilienne. Les artisans sont appelés à élire leurs représentants qui définiront les orientations stratégiques de la CMA régionale.

La CMA IDF assure la représentation d'un secteur de poids : l'artisanat. À partir des axes définis par les élus, la CMA régionale assure l'élaboration et la coordination des actions d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation aux 254 000 entreprises franciliennes. Grâce à l'ancrage territorial des 8 CMA de niveau départemental, la CMA IDF offre des services de proximité facilement accessibles à toutes les entreprises artisanales quel que soit leur secteur d'activité. Plus de

mille collaborateurs répartis dans les différents territoires ont pour mission d'accompagner les artisans dans toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création à la transmission. Promouvoir les métiers de l'artisanat, soutenir la compétitivité et le savoir-faire des entreprises artisanales, défendre et favoriser la consommation locale, former des apprentis, développer des partenariats avec les collectivités locales, telles sont les principales fonctions qu'exercent les chambres de département.

LA CMA ACTRICE...

... de l'entrepreneuriat et du développement

des entreprises artisanales



La CMA Île-de-France contribue au développement économique des entreprises immatriculées au Répertoire des métiers. Au plus près du terrain, l'un de ses principaux objectifs est de soutenir et d'accompagner tous les profils d'artisans avec une offre de services performante et innovante : créateurs, repreneurs, entreprises en croissance ou en difficulté. La CMA conseille et forme tous ses ressortissants et les encourage à relever les nouveaux défis en proposant différentes actions en adéquation avec leurs besoins actuels et futurs : assistance aux formalités, Parcours créateur, Mardis de la création, appui à l'export... Ou encore la mise en place d'un numéro unique pour faciliter les démarches ainsi qu'une cellule de soutien pour soutenir les entreprises en difficulté.

Aussi, la CMA accompagne les chefs d'entreprise pour l'obtention de leur titre d'artisan ou maître artisan attestant de leur savoir-faire professionnel et de leur qualification.

**40 000 créations
d'entreprises par an**

**17 824 accompagnements
aux formalités en 2020**

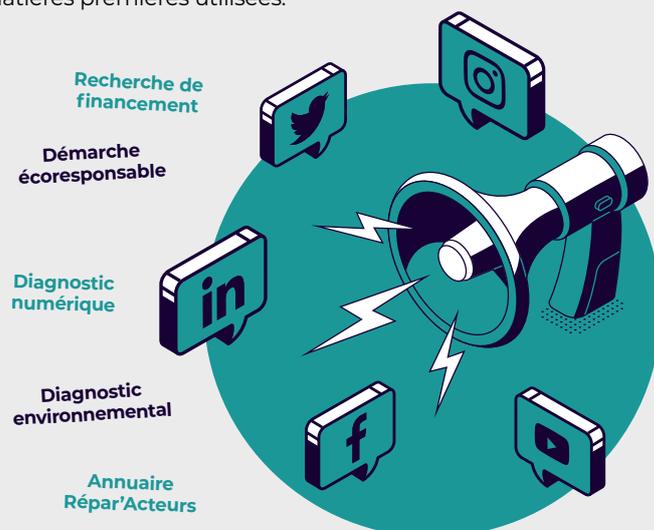
Témoignage

« Grâce à l'accompagnement de la CMA du Val-d'Oise, le Conseil régional Île-de-France nous a octroyé en 2017 une subvention au titre du dispositif TP'up. Cette subvention nous a permis d'élargir notre gamme de produits avec de nouveaux emballages, ainsi que de moderniser notre outil de production », Conserverie Charles Derungs - Val-d'Oise (95)

... de l'accompagnement à la transition numérique

et écologique des entreprises

La CMA IDF est engagée dans l'accompagnement des entreprises artisanales pour leur transition numérique et durable. Des conseillers spécialisés sensibilisent les entreprises au numérique, proposent un plan d'action individualisé et adapté à celles qui souhaitent entamer leur transition numérique (diagnostic de maturité numérique, plan personnalisé de transformation numérique, appropriation des outils, développement de compétences et commercial...) et accompagnent à la mise en œuvre concrète de solutions digitales avec une recherche de financement. En termes de développement durable, la CMA IDF propose, en collaboration avec ses partenaires (l'Ademe par exemple) des dispositifs qui faciliteront la transition écologique. L'objectif des conseillers en développement durable est d'inciter les entreprises à utiliser les ressources de manière efficiente afin de réduire leurs impacts environnementaux et de les aider à s'adapter aux nouvelles exigences des clients, de plus en plus attentifs aux modes de production et aux matières premières utilisées.



**1^{re} édition de la Quinzaine du
numérique : 2 100 participants**

6 000 diagnostics numériques

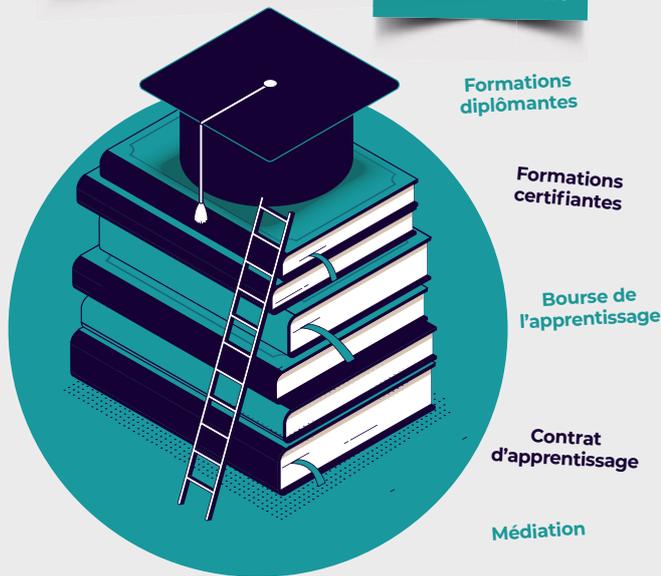
**+ de 500 entreprises labellisées
Répar'Acteurs**

Témoignage

« L'analyse objective de mes réseaux sociaux a mis en évidence des leviers commerciaux dont je ne soupçonnais pas le potentiel pour mon entreprise. Mon diagnostic numérique m'a permis d'ordonner et de prioriser les actions marketing que j'avais en tête », Malika Alioua, pâtissière et fondatrice de Les gourmandises de Nana dans le Val-de-Marne (94).

LA CMA ACTRICE...

...de la formation des artisans d'aujourd'hui
et de demain



Avec plus de 80 formations gratuites et rémunérées à son actif, le réseau de la CMA Île-de-France, en sa qualité de premier centre de formation francilien, accompagne les jeunes du CAP à la Licence ainsi que les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi.

Notre centre de formation composé de vingt-cinq sites propose aujourd'hui plus de soixante-cinq diplômes* élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée et ainsi préparer la relève. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations initiales et continues intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin de mieux préparer l'insertion des professionnels d'aujourd'hui et de demain.

Notre réseau de centre de formation certifié Qualiopi garantit un engagement d'amélioration continue de nos actions de formations.

*Les diplômes de l'artisanat sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

**12 000 apprenants
en formation initiale
et continue**

6 000 apprentis

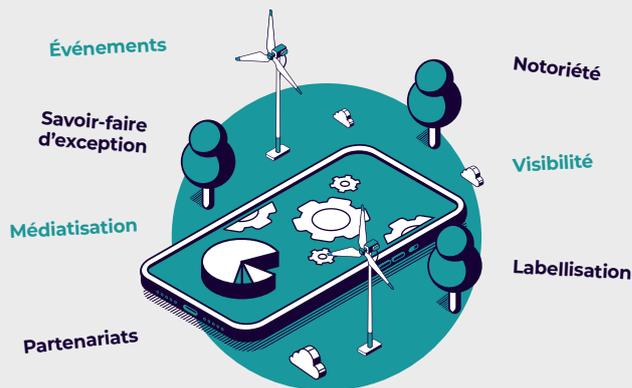
Témoignage

« J'ai choisi cette formation pour son excellence et sa réputation. Elle m'a permis d'exprimer et de perfectionner mon art dans mon travail au quotidien »,
Carole - BM Fleur - promo 2021

... de la promotion du secteur de l'artisanat,
de ses métiers, des territoires et du système

de formation ou de l'apprentissage

Il s'agit de valoriser, dans les territoires, l'artisanat et l'excellence des métiers, de même que les hommes et les femmes qui s'y investissent au quotidien, par des actions collectives telles que les Salons, les concours, les journées portes ouvertes, les campagnes de communication : Semaine nationale de l'Artisanat, Semaine nationale de l'apprentissage, Ma Ville Mon artisan, Madame Artisanat, Stars & Métiers, concours (Meilleure Baguette de tradition, Meilleur Croissant, Meilleure Galette)... La CMA IDF est également très investie dans la promotion des formations en apprentissage auprès des jeunes grâce à des interventions dans les établissements scolaires, forums ou encore dans les collectivités. Elle se fait également le relais des dispositifs mis en place par le réseau des chambres de métiers ou par le Gouvernement tel que « 1 jeune, 1 solution ». Par ailleurs, la CMA IDF œuvre pour la promotion des métiers d'art souvent anciens et toujours pointus qui valorisent l'image de la France. Elle met en lumière le savoir-faire de tous ses créateurs au travers d'expositions, de Salons (Carrousel des métiers d'art et de création, Salon des métiers d'art, Jema, Salon international du patrimoine culturel...). Autant d'actions valorisantes qui permettent de faire rayonner la marque « L'Artisanat, première entreprise de France » auprès des différents publics avec pour objectif de positionner et réaffirmer l'importance du secteur de l'artisanat, son attractivité, ses atouts, sa modernité, la richesse des territoires.



**Plus de 30 campagnes
de communication/an**

Témoignage

« Être maître artisan m'a permis d'accompagner au mieux mes apprentis dans la réussite de leur diplôme, tout en créant leur premier tremplin de connaissances vers l'avenir, en tentant de le construire le plus haut possible. De très belles réussites en sont ressorties, commerciales mais aussi et surtout de formidables aventures humaines »,
Armelle Girardot Dablin, Le Chesnay (78)

... du développement et de l'aménagement

du territoire

Consommez local,
consommez artisanal



La CMA IDF joue un rôle pivot entre les entreprises artisanales et les collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies en faveur de l'artisanat. Les chambres de niveau départemental agissent sur délégation de la CMA IDF afin d'assurer une offre de services spécifique de proximité dans chacun des départements en relayant les propositions et avis concernant le développement économique. La CMA IDF encourage l'émergence des projets de territoire en participant aux programmes nationaux tels qu'Action cœur de ville et Petites villes de demain. Elle intervient en appui des collectivités pour en connaître le potentiel économique. Aussi, elle identifie les enjeux (diagnostics, études, plans d'actions), développe et anime le territoire et l'économie de proximité (actions collectives, structuration et animation de filières, mobilisation du foncier et de l'immobilier pour les artisans...). Enfin, elle se mobilise aux côtés de ses partenaires pour agir en faveur de l'emploi et proposer des solutions plus nombreuses en faveur de l'insertion professionnelle.

119 partenariats territoriaux

Témoignage

« Le partenariat que la communauté d'agglomération a mis en place avec la CMA se concrétise par de nombreuses actions d'information, de conseil et de formation en faveur des artisans implantés sur notre territoire qui compte 9 communes. Nous avons notamment ouvert une permanence dédiée à la création d'entreprise, monté des ateliers thématiques et des parcours de formation sur mesure et de courte durée. Les services de la CMA ainsi délocalisés sont rendus plus accessibles et favorisent le développement de l'économie de proximité », témoigne Christelle Dupont-Maitre, manager de centres-villes du Val d'Yerres Val de Seine (91).



Un numéro unique

pour tous les artisans franciliens

0 806 705 715

Service gratuit + prix de l'appel

LES ÉLUS

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

25 Chefs d'entreprise ou conjoints élus

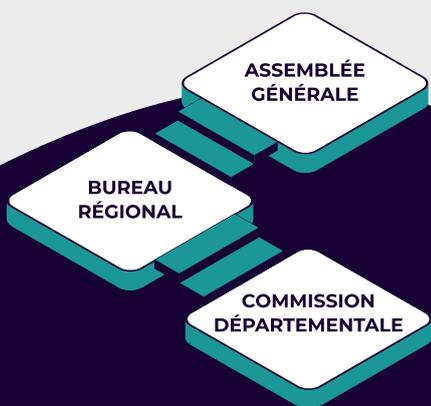


Votez pour défendre VOS INTÉRÊTS!

Pour une bonne représentativité des artisans, la CMA IDF est administrée par un Bureau d'artisans élus départementaux (un président, des vice-présidents élus dans l'ordre de préséance, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et des secrétaires adjoints). Ses membres sont élus par vote à bulletins secrets lors d'une Assemblée générale constitutive, organisée dans les deux mois qui suivent chaque renouvellement quinquennal. Tous artisans, ils sont au fait des enjeux et des problématiques de leur métier.

Qui mieux qu'un artisan pour représenter les artisans?

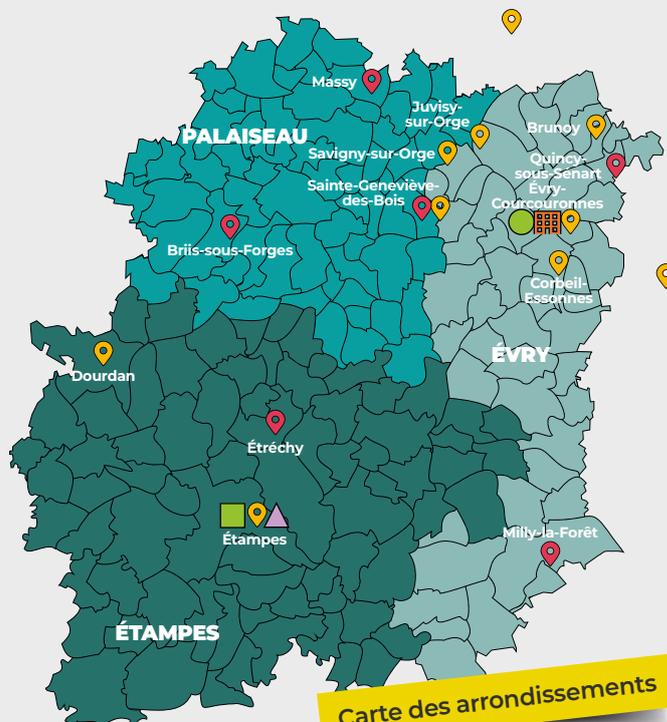
Les artisans élus de la CMA soutiennent l'artisanat au quotidien. Il est capital pour les artisans d'être représentés afin que l'artisanat soit pris en compte dans les politiques économiques et sociales au niveau national. Sur le plan local, ils représentent et défendent les intérêts des artisans auprès des collectivités : communes, communautés de communes ou d'agglomérations, départements, région Île-de-France.



Des décisions à tous les niveaux

La répartition des élus et membres associés sur le territoire, permet de créer plus de proximité avec les artisans sur toute la région Île-de-France. Répartis par commission territoriale et délégation, leur rôle est essentiel au fonctionnement de la CMA.

200 élus régionaux



Carte des arrondissements de l'Essonne

- Ateliers délocalisés
- Permanence en collectivité
- Antenne Sud Essonne
- Permanence Activ'créa
- CFA
- Siège de la CMA Essonne

Voter, mode d'emploi

Après réception du matériel de vote, vous pouvez voter de manière **simple, rapide et confidentielle**.

ATTENTION, VOUS AVEZ JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2021!



JE VOTE en ligne



1

Je me connecte avec mon PC ou mon Smartphone sur artisansvotons.fr

2

Je m'authentifie avec les identifiants reçus par courrier

3

Je sélectionne une liste ou je vote blanc

4

Je valide mon vote avec le code reçu par mail ou SMS

JE VOTE par courrier



1

Je glisse le bulletin de la liste de mon choix sans modification dans l'enveloppe de vote

2

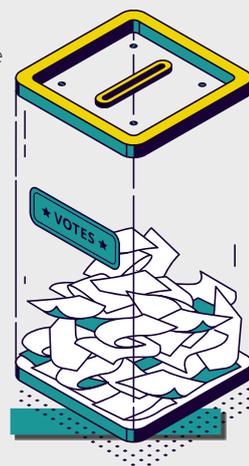
Je glisse l'enveloppe fermée dans l'enveloppe T

3

Je découpe le bordereau de réponse et je l'ajoute dans l'enveloppe T. Le code-barres et le bureau de vote doivent apparaître dans la fenêtre

4

Je ferme l'enveloppe et je la poste



C'est le moment d'embaucher un apprenti!

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le Gouvernement prolonge l'aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour tous les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2021. Zoom sur ce dispositif et sur les démarches pour l'obtenir.

Quel est le montant de l'aide exceptionnelle ?

5 000 € pour les apprentis mineurs et 8 000 € pour les apprentis majeurs. Cette aide s'applique pour tous les apprentis préparant un diplôme de niveau master (niveau 7) ou inférieur dont le contrat est conclu entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2022.

→ **À NOTER :** cette aide est aussi valable pour les jeunes de moins de 30 ans en contrat de professionnalisation.

→ Concrètement, le salaire des apprentis de moins de 21 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé. Au-delà de 21 ans et jusqu'à 25 ans révolus, le reste à charge est d'environ 150 € par mois.

À quels employeurs s'adresse l'aide exceptionnelle ?

Toutes les entreprises qui recrutent

un apprenti préparant un diplôme de niveau master maximum peuvent bénéficier de cette aide, sous conditions pour les entreprises de plus de 250 salariés.

→ **À NOTER :** cette aide exceptionnelle se substitue à l'aide unique, dont bénéficient les entreprises de moins de 250 salariés embauchant un apprenti de niveau CAP à Bac (Bac +2 pour l'outre-mer) dont le plafond est fixé à 4 125 €, pour la première année de contrat. L'aide unique reprend ensuite pour les années suivantes du contrat.

Quelles sont les modalités de versement ?

La gestion et le suivi de l'aide sont confiés à l'Agence de services et de paiement (ASP). Elle sera versée mensuellement et automatiquement, avant le paiement du salaire de l'apprenti.

→ **À NOTER :** C'est votre OPCO (opérateur de compétences) qui fait les

démarches, ensuite l'aide vous est versée mensuellement.

→ **ATTENTION :** le contrat doit être envoyé à l'OPCO dans les cinq jours suivant sa conclusion.

Quelles étapes pour recruter un apprenti ?

1. Établissez le profil de votre futur apprenti ou transmettez votre annonce en prenant contact avec le centre d'aide à la décision – CAD – (cad@cma-idf.fr).
2. Le CAD présélectionne des candidats et vous met en relation.
3. Choisissez le candidat idéal, rédigez votre contrat et saisissez-le sur le portail de votre OPCO (à retrouver sur www.travail-emploi.gouv.fr).

BON À SAVOIR : Si votre apprenti est inscrit dans l'un des IMA/CFA de la CMA IDF, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement à la rédaction du contrat d'apprentissage de votre chambre de métiers, plus d'infos sur www.cma-essonne.fr - contactez le CAD sur cad@cma-idf.fr



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



ZFE

La CMA IDF s'engage aux côtés des artisans

Pour améliorer la qualité de l'air et de la vie urbaine et afin de restreindre la circulation des véhicules les plus polluants et la capacité à stationner au cœur de l'agglomération, des actions sont menées depuis plusieurs années par les collectivités territoriales, en particulier en Île-de-France qui concentre les flux les plus importants du territoire national. Dans un même temps, le maintien de la croissance économique et de l'emploi franciliens nécessite que les entreprises puissent se déplacer et stationner sur l'ensemble des territoires où s'exerce leur activité. Et cela est particulièrement vrai pour les secteurs de l'alimentaire, de la réparation, des services, du bâtiment et des travaux publics. En effet, ils représentent à ce jour plus de 100 000 entreprises en Île-de-France, équipées à 86 % en véhicules diesel. À deux ans et demi d'une interdiction programmée de ce type de motorisation en cœur d'agglomération, cela

inquiète les acteurs économiques franciliens, en particulier la CMA d'Île-de-France, toujours soucieuse de défendre les intérêts de ses 254 000 artisans.

Pour autant, les acteurs économiques partagent ces objectifs de réduction de la pollution et veulent en être pleinement acteurs. **Ils attirent l'attention sur 4 éléments concrets :**

→ Les professionnels ont besoin d'accéder et de stationner en cœur d'agglomération, pour pouvoir intervenir rapidement et à des tarifs compétitifs auprès de leurs clients.

→ L'offre de véhicules propres s'est rapidement élargie, mais elle ne couvre pas encore les besoins de nombreux professionnels en termes de fonctionnalités et d'autonomie.

→ La densité du réseau d'avitaillement en carburants propres reste beaucoup trop faible au regard des besoins actuels et à venir.

→ La crise du Covid a considérablement fragilisé les TPE/PME

franciliennes et donc leur capacité à s'endetter davantage pour investir dans de nouveaux véhicules, malgré les aides proposées actuellement.

Il est essentiel que pour atteindre ces objectifs, tout en soutenant le développement des entreprises, soit menée une concertation sur les questions de circulation et de stationnement, avec l'ensemble des collectivités franciliennes. Il s'agit surtout de prendre en compte la situation des entreprises post-Covid, en dépassant les limites administratives communales, que les professionnels franchissent plusieurs fois par jour.

C'est la raison pour laquelle la CMA IDF, aux côtés des acteurs économiques franciliens, a signé une tribune destinée à la Métropole du Grand Paris, organisatrice depuis quelques mois d'un groupe de travail sur ce sujet et avec qui des négociations sont en cours.

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION! La chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France a organisé la Quinzaine du numérique du 14 au 25 juin 2021. Un événement exceptionnel composé de 10 webinaires, qui ont rythmé le quotidien d'artisans souhaitant devenir un #ArtisanConnecté et booster leur activité.



« Débutez sur les réseaux sociaux et démarquez-vous ! » ; « Développez votre activité avec le e-commerce » ; « Créez et gérez votre site Internet », les sujets les plus larges ont été évoqués, pour les néophytes ou les plus avancés. Chacun a pu trouver des réponses à ses besoins d'évolution en matière de pratiques numériques, quel que soit son secteur, afin d'augmenter sa e-visibilité, optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, comprendre les mécanismes d'une market place, de la dématérialisation, de la cybersécurité... Cette formation gratuite a été organisée par les collaborateurs de la CMA IDF qui ont bâti le programme, mais l'ont aussi animé.

De l'engagement au rendez-vous

→ 1509 participants aux webinaires, soit une moyenne de 150 personnes

ayant suivi en partie ou en totalité chaque webinaire ;

→ 380 demandes de rendez-vous de diagnostic numérique à travers le formulaire spécial Quinzaine ou à la suite d'un autodiagnostic numérique réalisé dans ce cadre ;

→ un taux de satisfaction élevé. Au global : 76 % des participants ont estimé que le webinaire répondait « beaucoup » ou « complètement » à leurs attentes.

POUR VOUS INSCRIRE AUX PROCHAINS WEBINAIRES :
www.cma-idf.fr/fr/appui-aux-entreprises/nos-webinaires.html

VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE UN CONSEILLER NUMÉRIQUE qui vous aidera à booster votre entreprise en devenant un pro du numérique : Stéphanie Harand stephanie.harand@cma-idf.fr



Nous sommes le 1^{er} centre de formation francilien certifié Qualiopi formant 6 000 apprentis par an dans 80 métiers et 50 diplômes, dont 85 % trouvent un emploi à l'issue de leur formation. Avec près de 500 meilleurs apprentis distingués, chaque année, et plus de 12 000 apprenants en formation initiale et continue.

L'ÉCOLE INTERNATIONALE des artisans de Paris : le rendez-vous de l'excellence !

L'École internationale des Artisans de Paris, établissement de la CMA IDF, lance en septembre 2021, trois formations de conseiller de vente de niveau 4 (niveau Bac) destinées aux jeunes souhaitant acquérir un métier d'avenir, porteur de sens et de valeurs artisanales.

Il est essentiel de former des conseillers vente, les entreprises en ont besoin pour promouvoir leurs produits de qualité, c'est pourquoi **L'École internationale des artisans de Paris** met au centre de ses formations, **le conseil et la vente**. La vente est un métier noble qui ne s'improvise pas et s'apprend. Vendre, c'est écouter et comprendre les besoins de la clientèle dans le but de la satisfaire. Cela passe par la connaissance des produits et des services pour transmettre la passion de celui qui fabrique ou crée l'objet.

Trois formations d'un an

- ① **Être caviste**, c'est entrer dans l'univers du vin, des spiritueux et de la bière, dans une activité conviviale. Le caviste suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne le produit pour en garantir la qualité : il conseille, fidélise sa clientèle et veille à la diversité de son offre. Être caviste, au-delà d'un métier que l'on apprend, c'est une **passion à partager**.
- ② Spécialisé dans **les produits du terroir et de la mer**, le conseiller de vente entre dans l'univers **des produits alimentaires de qualité**, des producteurs et du terroir ainsi que de la gastronomie. Il suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne les produits pour en garantir la qualité : il conseille, **fidélise sa clientèle** et veille à la diversité de son offre.

- ③ Spécialisé dans **les produits précieux**, le conseiller de vente valorise l'univers **des produits façonnés avec passion**, respectueux de l'authenticité du savoir-faire. Il suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne les produits pour en **garantir la qualité** : il conseille, fidélise sa clientèle et veille à la **diversité de son offre**.

Les « plus » des formations de L'École internationale des Artisans de Paris

- De la production à la vente du produit, une chaîne complète dont le fil conducteur est l'Humain et qui passe par des produits de qualité sélectionnés avec soin.
- Ces formations incarnent le rôle social et sociétal des artisans, très impliqués dans le service, l'authenticité des produits et l'engagement durable.
- Des formations innovantes qui font la part belle au numérique.

Un savoir-faire et un savoir-être sur mesure pour :

- développer la connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente ;
- vendre et conseiller le client ;
- accéder à un niveau de culture générale permettant de connaître l'environnement de l'artisanat, du produit et de son univers.

3 FORMATIONS CIBLÉES, DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES

- contrat d'apprentissage en 1 an pour tout jeune âgé(e) de 16 à 29 ans inclus ;
- conseiller en vente : 420 h ;
- pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise ;
- interventions de Meilleurs Ouvriers de France, d'experts et de grands noms du métier ;
- immersion dans les lieux de création et de production ;
- initiation aux métiers par des formations courtes sur les plateaux techniques, avec les professeurs / formateurs de l'établissement ;
- initiation aux métiers, démonstrations / dégustations, communication en anglais ;
- financement de la formation par les opérateurs de compétences.

ARTISANS : PARLEZ DE CES FORMATIONS AUTOUR DE VOUS ! VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET EMBAUCHER UN APPRENTI ?
Contactez Manuela Roman : manuela.roman@cma-idf.fr ou 0633298824.

Anthony Beuchet, champion pour la 2^e fois!

CONCOURS DE LA MEILLEURE BAGUETTE DE TRADITION DE L'ESSONNE 2021. L'artisan boulanger d'Étampes remporte, une nouvelle fois, le premier prix du concours de la meilleure baguette de tradition française de l'Essonne! Attendue depuis un an, la 6^e édition du concours organisée par la CMA Essonne et la Fédération des artisans boulangers-pâtisseries, a révélé son palmarès fin juin dernier.

Le premier prix de la catégorie « chefs d'entreprise » a été décerné à Anthony Beuchet, dirigeant de la boulangerie-pâtisserie Le Fournil d'autrefois à Étampes. Il s'agit d'une deuxième victoire pour cet artisan passionné qui a déjà triomphé en 2018. Une nouvelle fois, le jury a salué l'aspect, la cuisson, le goût, la mie et l'odeur de la baguette de tradition française d'Anthony : deux participations et deux victoires!

Talentueux et travailleur, à seulement 37 ans, le boulanger-pâtissier cumule déjà 20 ans d'expérience, trois établissements en Essonne* et dix salariés qu'il manage aux côtés de sa femme Mihaela!

Dans le classement des « salariés » c'est Basile Berthaut de la boulangerie Les Toqués du pain à Baulne, qui a remporté la première place. Ilyas Aakel de la boulangerie Les Douceurs de Juvisy a, quant à lui, été désigné vainqueur de la catégorie « apprentis ».

Palmarès complet à découvrir sur cma-essonne.fr



ERWAN CAPEL - CMA ESSONNE

*Retrouvez Le Fournil d'Autrefois : 85 rue de la République - 91150 Étampes
40 avenue de Paris - 91150 Étampes - 8 rue Jean-Jacques Rousseau - 91660 Le Mérévilleois

#RELANCE

Programme « Petites villes de demain »



10 COMMUNES ESSONNIENNES LAURÉATES

Le 20 juillet dernier, le réseau des CMA s'est engagé dans la mise en œuvre du programme « Petites villes de demain » en signant une convention de partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales mais aussi avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Inscrit dans le cadre du plan de relance, ce dispositif gouvernemental doit permettre aux communes de moins de 20 000 habitants, éloignées des grands centres urbains et relativement fragiles, de faire face aux prochains enjeux économiques, démographiques et sociaux. Parmi les 40 communes franciliennes retenues, dix sont situées en Essonne : Angerville, Ballancourt-sur-Essonne, Briis-sous-Forges et Limours (co-candidates), Breuillet, Dourdan, Étréchy, la Ferté-Alais, Maise et Milly-la-Forêt (co-candidates).

En rejoignant les partenaires du programme, les CMA

souhaitent y intégrer davantage l'artisanat en réaffirmant le poids des artisans-commerçants dans l'attractivité des territoires.

Plus concrètement, elles interviendront auprès des collectivités concernées et des entreprises artisanales qui y sont implantées dans le principal objectif de renforcer et de valoriser l'artisanat de proximité : diagnostics territoriaux, mise en œuvre de plans d'actions, évaluation de la maturité numérique et environnementale des centres-villes, appui à la création ou à l'implantation de nouveaux commerces ou boutiques éphémères...

POUR EN SAVOIR + : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>



ERWAN GAREL - CMA ESSONNE

L'excellence de l'artisanat d'art a conquis les cœurs

FÊTE DE LA CRÉATION ET DES MÉTIERS D'ART. Découvrez en images la 13^e édition de la Fête de la création et des métiers d'art 2021 au domaine de Saint-Jean-de-Beaugard.

Plus de 80 créateurs et artistes s'étaient donné rendez-vous au château de Saint-Jean-de-Beaugard qui devient, chaque année, le temps d'un week-end (du 11 au 13 juin), le lieu incontournable de l'artisanat d'art d'exception. Trois jours d'effervescence et de partage entre les artisans d'art, les artistes et les 3000 visiteurs.

Trois prix sont décernés chaque année, dont le prix de la CMA Essonne

Les cinq membres du jury de ce prix partis à la rencontre des artisans d'art, de leurs talents et de leurs œuvres ont dévoilé le vainqueur 2021 lors de la cérémonie d'inau-

guration présidée par Monsieur de Curel, châtelain du domaine et Laurent Munerot, président de la CMA Essonne.

Caroline Coutan (Les Chapo de Caro), chapelière-modiste installée dans le Loiret (45) est la gagnante de cette édition. Le prix de la CMA Essonne a fêté ses dix ans cette année! Bijoux, maroquinerie, objets décoratifs, luminaires, vêtements... En famille, seul, en couple ou entre amis, les visiteurs se sont plongés dans l'ambiance chaleureuse qui règne au magnifique domaine. Au programme : des rencontres, des échanges, des objets uniques et beaucoup d'émotions !



VOS CLIENTS SONT SUR INTERNET, ET VOUS ?

La Banque Populaire vous propose des solutions personnalisées pour répondre à tous vos besoins de développement en e-commerce.

Pour en savoir plus, contactez :

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
Armelle RUSTERHOLTZ
armelle.rusterholtz@bpvf.fr
www.valdefrance.banquepopulaire.fr

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
Florence PINON
florence.pinon@rivesparis.banquepopulaire.fr
www.rivesparis.banquepopulaire.fr



Banque Populaire Rives de Paris, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - 552 002 313 RCS Paris - Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 545 - 76-78, avenue de France 75204 Paris cedex 13.

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 9 avenue Newton 78180 Montigny-le-Bretonneux - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354 - SIREN 549 800 373 RCS Versailles.

Développez vos compétences avec la nouvelle offre de formation de la CMA Essonne.

Plus de 50 formations pour révéler votre potentiel

La régionalisation des huit CMA d'Île-de-France a, entre autres, permis la création d'un catalogue unique et d'une offre de formation plus étoffée et plus accessible par le compte personnel de formation (CPF).

En Essonne, ce sont désormais plus de 50 formations courtes certifiantes,

en plus des trois formations diplômantes déjà proposées, qui peuvent être totalement ou partiellement prises en charge (selon vos droits CPF ou OPCO, rapprochez-vous du service formation pour plus d'informations). Cette nouvelle offre de formation couvre toutes les thématiques pour accompagner les chefs d'entreprise

et leurs collaborateurs : commercial, gestion comptable et financière, réglementaire, communication, langues, bureautique, multimédia, digital et Web marketing.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AU PLUS TÔT AUPRÈS DU SERVICE FORMATION DE LA CMA ESSONNE
au 0169 47 54 34 ou formation91@cma-idf.fr

CALENDRIER 2^e SEMESTRE 2021

Nos formations courtes

INTITULÉ	DURÉE	À ÉVRY
BUREAUTIQUE		
Word - Les bases	2 J	01 et 02 déc
Word - Perfectionnement	2 J	25 et 26 oct
Excel - Les bases	2 J	27 et 28 sept • 06 et 07 déc
Excel - Perfectionnement	2 J	22 et 23 nov
Windows - Les bases	2 J	08 et 09 nov
Powerpoint - Les bases	2 J	18 et 19 oct
Outlook - Les bases	1 J	10 nov
Access - Les bases	2 J	02 et 03 nov
Utiliser Internet en toute sécurité	1 J	15 oct • 08 nov
LANGUES		
Anglais - Débutant A1/A2	5 J	30 sept + 07, 14, 21 et 28 oct
Anglais - Intermédiaire B1/B2	5 J	03, 10, 17, 24 nov + 01 déc
Espagnol - Débutant A1/A2	5 J	29 oct + 05, 19, 26 nov + 03 déc
Français langue étrangère (FLE) - Grand débutant - A1.1 (DILF)	5 J	27 sept + 04, 11, 18 et 25 oct
Français langue étrangère (FLE) - Tout public - A1/A2/B1/B2 (DELF)	5 J	08, 15, 22, 29 nov + 06 déc
COMPTABILITÉ & GESTION FINANCIÈRE		
Comptabilité - Initiation	2 J	04 + 05 oct
Comptabilité - Perfectionnement	3 J	12, 25 oct + 16 nov
Coûts et marge : vendre au bon prix	2 J	04 et 11 oct
Savoir gérer sa trésorerie	1 J	02 nov
TVA : maîtriser les règles, savoir la déclarer	1 J	13 oct
Savoir analyser un bilan et un compte de résultat	2 J	17 et 24 nov
Se préparer à un contrôle fiscal	1 J	03 déc
Élaborer les outils de pilotage de l'entreprise	1 J	13 oct
Établir devis et factures sur informatique	2 J	06 et 07 oct
Tenir sa comptabilité sur informatique	3 J	08, 21 oct + 05 nov
RÉGLEMENTAIRE		
Règles et bonnes pratiques de l'hygiène alimentaire	2 J	22 + 29 nov
DIGITAL & WEB MARKETING		
Créer et administrer un site Internet TPE PME	4 J	04, 18, 25 nov + 09 déc
Créer et administrer un site de e-commerce pour TPE-PME	4 J	27 sept + 04, 11 et 18 oct.
Mettre à jour son site Internet	1 J	22-oct • 10 déc
Mettre à jour sa boutique en ligne	1 J	27 oct • 30 nov
Améliorer le référencement naturel de son site Internet	2 J	28 et 29 oct • 13 et 14 déc

📌 Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux	2 J	• 22 et 29 nov
📌 Instagram/Pinterest : optimiser la visibilité de son entreprise	1 J	• 05 nov
📌 Comprendre et utiliser Facebook pour son entreprise	2 J	• 19 et 26 nov
📌 LinkedIn : développer son réseau professionnel	1 J	• 08 oct
📌 Youtube : créer et animer une chaîne	1 J	• 30 sept
Créer une campagne e-mailing	2 J	• 11 et 18 oct
Utiliser efficacement les outils Google	1 J	• 15 nov
Lancer sa campagne Google Ads	2 J	• 28 et 29 oct

MULTIMÉDIA

📌 Photoshop - Les fondamentaux	4 J	• 06, 13, 20 et 27 oct
📌 Illustrator - Les fondamentaux	4 J	• 03, 17, 24 nov + 01 déc
Créer son logo	2 J	• 03 et 10 déc
Smartphone : son bureau dans sa poche	1 J	• 23 sept • 08 déc

COMMUNICATION

📌 Prendre la parole en public	2 J	• 15 et 16 nov
📌 Gérer les tensions et les conflits avec les clients	1 J	• 24 nov

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Améliorer ses techniques de vente	2 J	• 29 sept et 20 oct
Élaborer sa stratégie commerciale	1 J	• 25 nov
Développer son réseau professionnel	1 J	• 06 oct
Se différencier pour mieux vendre	1 J	• 20 oct

PARCOURS SPÉCIAL - MÉTIERS D'ART

Vendre l'artisanat d'art au juste prix	2 J	• 18 et 19 nov
Promouvoir son activité autrement : concept store...	2 J	• 01 et 08 déc

/\ Nouvelles thématiques prochainement disponibles, consultez le site de la CMA Essonne ou contactez le service.



Les modules de formation marqués de ces icônes donnent lieu à une certification et sont éligibles CPF.

FINANCEMENT DES FORMATIONS

TARIFS ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE :
Renseignements auprès du service formation
0169 475434 - formation91@cma-idf.fr et sur cma-essonne.fr (rubrique « Formez-vous »)



FAÏTES LE CHOIX DE LA QUALITÉ POUR VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE!

La CMA Île-de-France a obtenu la certification Qualiopi le 20 mai 2021 pour ses actions de formation, bilan de compétences, actions de formation par apprentissage et actions permettant de valider les acquis de l'expérience.
En savoir + : cma-essonne.fr > Formez-vous

NOS FORMATIONS DIPLÔMANTES

Pour être accompagné (dirigeants, collaborateurs) et obtenir un diplôme d'État reconnu, osez la formation diplômante!
→ Ces formations sont également certifiantes et éligibles CPF

Réunions d'information : • 13, 20 et 27 septembre • 02, 09 et 16 octobre • 08, 15 et 22 novembre de 10 h à 11 h 30 en visioconférence
Participation gratuite – Pré-inscription obligatoire auprès du service formation

D Assistant(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA) Niveau 4 (bac)
• 1 jour par semaine à partir d'avril 2022

D Entrepreneur de Petite Entreprise (TEPE) Niveau 5 (bac +2)
• 2 jours par semaine à partir de janvier 2022
Ingénierie de formation assurée en collaboration avec le CNAM Ile-de-France

D Licence professionnelle « Manager et diriger une entreprise artisanale » Niveau 6 (bac +3)
• 2 jours par semaine à partir de janvier 2022
Ingénierie de formation assurée en collaboration avec le CNAM Ile-de-France

EN SAVOIR + :



CONTACTS & ACCÈS : Siège de la CMA Essonne - 29 allée Jean Rostand - 91000 Évry-Courcouronnes
0169 475434 - formation91@cma-idf.fr

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11756120375 auprès du préfet de région d'Île-de-France

UN SOUTIEN CONSÉQUENT

La loi a doté le fonds de solidarité jusqu'à fin août d'un budget de 3,6 milliards d'euros. En outre, 2,2 milliards sont dédiés au dispositif de chômage partiel ainsi qu'au financement des aides d'urgence aux employeurs.

DES EXONÉRATIONS CIBLÉES

Seules les aides issues du fonds de solidarité et les aides à la reprise d'un fonds de commerce en 2020 bénéficient d'une exonération d'impôt et de cotisations sociales. Ce n'est pas le cas des aides sur les coûts fixes et les surstocks.

FIN 2021 OU FIN 2022 ?

Le dispositif qui encourage les bailleurs aux abandons de loyers est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Les mesures incitant les contribuables à souscrire au capital de PME se poursuivent, elles, jusqu'au 31 décembre 2022.

LECTURE RAPIDE

LFR1 : 220 milliards d'euros débloqués en 2021... Et pour vous ?

Destinée à financer les dispositifs d'accompagnement de sortie de crise sanitaire, la loi de finances rectificative (LFR) pour 2021 prévoit un déficit public abyssal de 220 milliards d'euros. Parmi ses principales mesures : la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, exonérée d'impôt et de cotisations, prolongée jusqu'au 31 mars 2022, ou encore le fonds de solidarité, qui se termine fin septembre mais que Bercy se dit prêt à réactiver si besoin. Faisons le point...

Laetitia Muller



Prolongation des aides aux entreprises

Doté d'un budget de 3,6 milliards d'euros, le fonds de solidarité a été prolongé jusqu'au 31 août 2021 par la LFR mais Bercy a annoncé fin août sa poursuite jusqu'au 30 septembre. L'objectif est d'accompagner son extinction progressive tout en dopant la reprise d'activité et en maintenant un soutien public aux entreprises qui restent fragiles.

2,2 milliards d'euros permettent la prise en charge du chômage partiel et le financement des aides d'urgence aux employeurs.

S'agissant des exonérations et des réductions de cotisations sociales,

le principe perdure mais avec des adaptations et des exceptions (voir détails plus loin). Par exemple, en 2021, les aides perçues au titre du fonds de solidarité restent exonérées d'impôt sur le revenu, sur les sociétés, ainsi que de toutes contributions ou cotisations sociales.

L'État reste également le garant des entreprises au titre des prêts garantis par l'État (PGE). Il renforce les dispositifs de soutien en prêts et en fonds propres pour les entreprises fragilisées par la crise. La loi ouvre en outre une ligne budgétaire de 2 milliards d'euros afin d'assurer le financement de dépenses imprévues au cours de l'exercice 2021.

La LFR prévoit également la mise en place d'un **fonds de transition** avec des avances remboursables pour les TPE fragilisées.

L'État reste en soutien à l'économie

Les aides versées aux entrepreneurs lors de la **reprise d'un fonds de commerce** au cours de l'année 2020 restent exonérées d'impôt.

Pour les repreneurs n'étant pas éligibles au fonds de solidarité, en raison des confinements et faute de chiffre d'affaires de référence, une aide leur a été attribuée par un décret du 20 mai 2021. Elle correspond à 90 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) négatif pour les TPE et à hauteur de 70 % pour les structures de taille plus importante pour la période allant de janvier à juin 2021. Les aides qui ont été perçues, à la suite des demandes formulées du 15 juillet au 1^{er} septembre 2021, ne seront pas soumises à impôts. Cette LFR prolonge par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2021 la **déductibilité des abandons de créances de loyers**. Cette mesure prévue par la loi de finances rectificatives de 2020 vise à alléger les charges des chefs d'entreprise qui n'ont pas pu générer de recettes durant les périodes de fermeture administrative liées au confinement. Cette prorogation de déductibilité s'applique également aux bénéfices non commerciaux (BNC) ainsi qu'aux revenus fonciers imposables.

Pas d'exonération pour les aides complémentaires

L'article 1 de la LFR précise en revanche clairement qu'aucune exonération ne s'appliquera aux **aides complémentaires** versées dans le cadre du fonds de solidarité depuis 2021. Sont ainsi visées les aides

destinées à **compenser les coûts fixes**, les aides spécifiques au bénéfice des personnes physiques ou morales exploitant des **remontées mécaniques**, et les aides pour compenser les **difficultés d'écoulement des stocks**.

Autres mesures

Le texte prolonge jusqu'au 31 décembre 2022 la majoration de la réduction d'impôt à hauteur de 25 % (contre 18 % dans la mesure initiale) applicable pour la souscription au capital des PME, dit « **IR-PME** » ou **dispositif Madelin**. Ce dispositif doit encourager les contribuables à souscrire au capital de PME en phase de démarrage ou d'expansion.

On notera également que la loi acte le report au 1^{er} janvier 2023 de l'augmentation de la **fiscalité sur le gazole non routier** (GNR), lequel est très utilisé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Les entreprises en mesure de verser une prime à leurs salariés – gagnant moins de trois fois le Smic – pourront opter pour la **prime de pouvoir d'achat (PEPA)**. Cette prime dite « Macron » est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales dans la limite de 1 000 €, limite portée à 2 000 € pour les entreprises de moins de 50 salariés.

La loi de finances rectificative s'inscrit dans la poursuite du plan de relance initié par le Gouvernement il y a plus d'un an.

À peine la loi publiée, Bercy a annoncé de nouvelles mesures pour acter la fin du « quoi qu'il en coûte », tout en prolongeant les aides mais de façon ciblée. Ainsi, dès le 1^{er} octobre, le dispositif d'aides aux charges fixes prendra le relais du fonds de solidarité pour les entreprises les plus fragiles. Nul doute qu'une LFR 2 est d'ores et déjà en préparation...

COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES POUR 2021

Des aides précisées par décret

Un décret du 19 août dernier*, pris en application de la LFR 2021 (*lire ci-contre*), détermine les conditions d'octroi des aides au paiement des cotisations et contributions sociales des employeurs et des travailleurs indépendants des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. La LFR 2021 prévoit que les entreprises de moins de 250 salariés, appartenant aux secteurs dont l'activité a été particulièrement affectée par la crise sanitaire, peuvent bénéficier d'une aide au paiement de leurs cotisations sociales. Elle pourra être accordée, précise le décret, aux entreprises qui étaient éligibles à l'exonération prévue dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 (LFSS), pour la période du 1^{er} février au 30 avril 2021. Son montant est égal à 15 % du montant des rémunérations brutes des salariés, dues pour la période du 1^{er} mai au 31 juillet 2021. Autre apport du décret, il précise les montants de réductions de cotisations accordées aux travailleurs indépendants pour l'année 2021. Même condition pour en bénéficier : il faut exercer une activité dans un des secteurs particulièrement touchés par la crise. La réduction s'élève à 250 €/mois et sera déduite des montants de cotisations dus au titre de l'année 2021.

Précision : l'aide est également applicable aux mandataires sociaux dès lors qu'ils ont perçu une rémunération au titre du mois d'éligibilité.

* Décret n° 2021-1094 du 19 août 2021, JO 20 août.

La loi du 2 août renforce la prévention en santé au travail

Visant à transposer l'accord national interprofessionnel (ANI) du 9 décembre dernier, l'objectif de la loi promulguée le 2 août est de mieux évaluer et prévenir les risques professionnels. Toutes les entreprises, même les plus petites, devront définir des plans d'actions de prévention des risques, et les consigner dans leur DUERP*. Ce texte s'intéresse également aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprise. Ils vont – enfin – pouvoir s'affilier à un service de prévention et de santé au travail interentreprises. « *Ils bénéficient d'une offre spécifique de services en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel et de prévention de la désinsertion professionnelle* », précise le texte.

* Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Comment distinguer entraide familiale et travail dissimulé ?

L'entraide familiale, au-delà de l'assistance naturelle, est une notion strictement encadrée. Elle est nécessairement occasionnelle, spontanée, bénévole et sans ordre. Au quotidien, la frontière entre la pratique – courante – de l'entraide et le travail dissimulé peut très vite être franchie. Non sans conséquences ! Explications.

Laetitia Muller

Qu'est-ce que l'entraide familiale ?

C'est « une aide ou une assistance apportée à une personne proche de manière occasionnelle et spontanée, en dehors de toute rémunération et de toute contrainte », selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

À l'inverse du salariat, qui suppose une rémunération versée en contrepartie d'un travail ainsi qu'un lien de subordination, l'entraide est bénévole, ponctuelle et sans contrainte. Elle découle des obligations familiales courantes, pas au-delà.

L'Urssaf limite la qualification de l'entraide familiale au conjoint ainsi qu'aux ascendants et descendants directs (père, mère, fils, fille). La jurisprudence l'a élargie aux parents collatéraux (neveux et nièces). La frontière entre les deux notions peut apparaître ténue : du coup de main au travail dissimulé il n'y a parfois qu'un pas...

Quelle est la limite avec le travail salarié dissimulé ?

Dès lors que la relation d'aide n'est plus ponctuelle mais régulière, suite à un accord des parties, il s'agit de salariat. Et, faute de déclaration, l'artisan encourt la qualification de travail dissimulé.

La présomption d'entraide familiale est une présomption simple. En cas de contrôle, l'inspecteur peut apporter des preuves contraires, comme la présence régulière du membre de la famille pour apporter son aide, la connaissance des clients... En bout de chaîne, c'est au juge qu'il appartient de décider, sur la base de faits, s'il s'agit d'une entraide familiale ou d'un travail dissimulé.

Attention : même si un proche aide sous la forme du salariat, le travail dissimulé peut être reconnu partiellement. Tel est le cas s'il effectue plus d'heures que celles mentionnées sur son contrat de travail. C'est ce qu'a décidé la Cour de cassation dans une décision du 26 mai dernier pour

la « femme du boulanger » qui travaillait plus d'heures que celles mentionnées sur son bulletin de salaire.

Et les indépendants ne sont pas épargnés... S'il existe en effet une présomption de non-salariat, le salariat peut être avéré si le travailleur indépendant fournit ses prestations dans des conditions qui le placent dans un lien de subordination juridique permanente. C'est ce que la Cour de cassation a eu l'occasion de rappeler dans un arrêt du 18 novembre 2019.

Quels sont les risques encourus ?

Le constat d'un travail dissimulé entraîne des sanctions civiles, administratives et pénales pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Lorsque les faits sont commis à l'égard de plusieurs personnes, les peines sont portées à cinq ans de prison et 75 000 € d'amende. La requalification en contrat de travail à durée indéterminée condamne également l'employeur à verser l'ensemble des cotisations et contributions sociales qu'il avait évité. Le chef d'entreprise doit choisir avec soin le statut de son conjoint ou partenaire de Pacs. Ce dernier est d'ailleurs soumis à une nouvelle formalité : depuis le 1^{er} septembre il doit attester sur l'honneur de son statut auprès de l'administration.



Le goût au service DE LA SANTÉ

Le 28 juin dernier, place, enfin, à la finale de l'édition 2020 du **PRIX GOÛT ET SANTÉ** de MAAF Assurances et au plaisir de déguster des créations aussi saines que gourmandes! Rendez-vous était pris chez le parrain du concours, Thierry Marx, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), dans le XX^e arrondissement de Paris.



Recette à emporter

Laurent Ody,
charcutier traiteur,
Dignac (16)



Dans une catégorie désormais bien connue du grand public, c'est Laurent Ody, qui remporte la mise avec son « pâté en croûte entre Charente et Pyrénées ». Quatre fois finaliste en quatre participations, bravo à lui!

Sa recette :
un pâté en croûte facile à déguster, conçu comme un rôti de porc du dimanche, agrémenté de pommes, tomates, haricots verts... Surprenant et riche en qualités nutritionnelles grâce à une cuisson douce!

Recette sucrée

Peggy Dehout,
Le Vénézuéla, pâtissier,
chocolatier, confiseur,
Keskatel (67)

Son malicieux « Choca'beille » a fait la différence tant pour sa texture mi-croquante mi-onctueuse que pour son goût original. Elle avait participé et remporté le 3^e prix du concours en 2013... Cette nouvelle édition lui a porté chance!



Sa recette :
un fond sablé chocolat et farine d'épeautre, un crémeux chocolat origine Vietnam 73 %, une enveloppe chocolat-grué de cacao, un insert passion au pollen et une tuile craquante au grué de cacao et pollen. Aussi bon pour le moral que pour la forme!

Recette salée

Christophe Armani,
Le Resto, cuisinier et
gérant de restaurant,
Nîmes (30)



Son plat mélangeant les saveurs de la Provence et de l'Asie, conjuguées aux bienfaits de produits naturels marins, a su surprendre le jury. Des saveurs aigres-douces bien maîtrisées...

Sa recette :
un filet de maquereau associé à de la courgette crue, des algues et du riz sauvage. Un plat peu calorique, sans gluten ni lactose et 100 % bio.

Recette à conserver

Grand Lauréat 2020

Julia Canu,
Único, glacier artisan,
Lyon (69)

C'est un « dénicheur de talent » qui a donné l'opportunité à Julia Canu de présenter son sorbet Détox. Ses saveurs subtiles, sa présentation sur assiette et sa texture unique ont réveillé les papilles du jury qui lui ont aussi décerné le prix du Grand Lauréat 2020.



Sa recette :
un sorbet à base de fruits et légumes crus (pomme, céleri branche, fenouil...) et d'herbes (menthe, persil...). Peu calorique mais bourré de vitamines!

Comment négocier les clauses d'un bail commercial ?



Les locaux réservés à votre activité peuvent être conclus sous la forme d'un bail commercial. La loi prévoit des clauses obligatoires dites d'ordre public, d'autres sont laissées à la négociation des parties. Avant de signer, voici un aperçu des principales clauses avec des conseils pratiques afin d'éviter les différends.

Laetitia Muller

Quel est l'objet du contrat de bail ?

Le contrat de bail porte sur les locaux eux-mêmes. Leur état et leur destination doivent être finement examinés. Ne négligez pas l'état des lieux d'entrée et de sortie pour lequel la présence d'un huissier peut être indispensable (loi Pinel). Ce document fait état des surfaces, des accès, des parties communes ou encore des dépendances. Soyez vigilant sur d'éventuels travaux à prévoir afin d'éviter de mauvaises surprises. Évitez de signer un état des lieux dit « pris en l'état » : il vous priverait de demander au bailleur d'effectuer des réparations qui lui incombent normalement. La destination des locaux est également négociable. La précision de vos activités permettra d'éviter des contentieux ultérieurs.

Quelles obligations contractuelles sont négociables ?

En premier lieu, le loyer est négociable : le locataire a donc tout intérêt à se renseigner sur les prix du marché. Le dépôt de garantie, le pas-de-porte et l'échéance du loyer sont autant d'éléments que vous pouvez également adapter avec le propriétaire. La présence d'une clause de non-concurrence ou d'exclusivité et la garantie pour vices cachés sont

également le fruit d'un accord. Cette dernière permettant au locataire une garantie d'usage et de jouissance paisible de son local, elle est vivement recommandée.

Combien de temps peut-on rester dans son local ?

Soyez vigilant quant à sa durée. Le contrat de bail ne peut pas être conclu pour une durée inférieure à neuf ans, elle peut en revanche aller jusqu'à douze ans.

En cas de départ, le congé doit être donné six mois avant l'échéance du contrat mais il peut également, depuis la loi Pinel, être donné à tout moment après l'expiration du bail. Le locataire peut en principe résilier son bail tous les trois ans. Cette règle supporte quelques exceptions en cas de baux conclus pour plus de neuf ans ou lorsque les locaux sont exclusivement des bureaux. Le renouvellement du bail est quant à lui de droit et les clauses le limitant sont interdites.

La cession de bail sans fonds de commerce est une clause négociable, sauf quand le locataire commerçant ou artisan a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite.

Enfin, en cas de mise en vente des locaux loués, le locataire bénéficie d'un droit de préférence sur les autres acheteurs.

#SIPC2021

salon
international • du
patrimoine
culturel

28 > 31
OCT 2021

CARROUSEL DU LOUVRE | PARIS

WWW.PATRIMOINECULTUREL.COM

TÉLÉCHARGEZ
VOTRE ENTRÉE GRATUITE
à partir du 15/09
sur le site avec
le code
SIPC21LMA

PHOTO © GEOFFROY LASNE / PHOTOPROVENT / ADIBESTOCK - DESIGN WWW.LAMANUFACTURE.NET

UN ÉVÉNEMENT

LE FIGARO
MAGAZINE

RADIO
CLASSIQUE

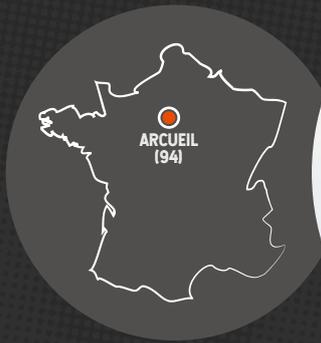
LA CROIX

ATELIERS D'ART
DE FRANCE

connaissance
des arts

ARCHISTORM

LA GAZETTE
DROUOT



« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans... Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

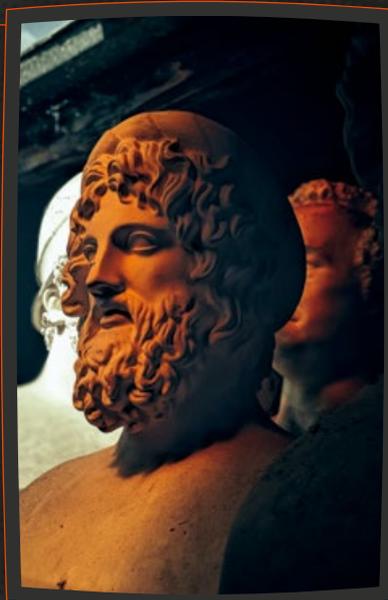
ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes...

Julie Clesienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. « Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture », retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. « Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »



OLLIEASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. « J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! » De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. « J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »



© ATELIER LORENZI

UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. « Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. » Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, « notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds », ou encore un apprenti « qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D ». Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps...



© JULIE BLIN / EDITORIAL ALBA SCULPTURA



© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes « qui veulent conserver la copie d'un original », de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place...). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. « Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales... »

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. « Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites..., et surtout sur l'export. » Pour l'heure, cet espace « très romantique et hors du temps » sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent...

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871

Création de l'atelier rue Racine dans le 6^e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944

Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976

Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018

Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021

Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.



Tourneur sur bois, bottier, menuisier ébéniste: trois artisans ont séduit le milieu du cinéma et de la télévision ainsi que le monde du spectacle par la qualité de leur savoir-faire et par leur professionnalisme. Si tous répondent à des délais très serrés, ils confient avoir affaire à des clients comme les autres qu'ils prennent à cœur de satisfaire. *Isabelle Flayeux*

NICOLAS MAISTRIAUX - BOTTIER

UNE ÉQUIPE SOUS PRESSION

En 2006, Nicolas Maistriaux reprend avec un associé la Maison Clairvoy, installée au pied de Montmartre (Paris 9^e), depuis 1945. Après une formation chez les Compagnons du devoir et des expériences professionnelles parisiennes, l'artisan bottier décide de développer de nouveaux produits au sein de l'atelier réputé dans le monde du spectacle.

«*Les cabarets ont commencé à faire appel à la Maison Clairvoy en 1955 et représentent aujourd'hui la majeure partie de la fabrication. Nous avons lancé le sur-mesure haut de gamme dès la reprise. Contre toute attente, alors que nos principaux clients étaient les cabarets, le cirque et le théâtre, le cinéma s'est intéressé à notre savoir-faire.*» Interpellés par la qualité des produits et la finesse des finitions, les professionnels du grand écran passent quelques commandes jusqu'à l'arrivée d'un projet d'importance.

«*Un costumier nous a sollicités en 2007 pour confectionner les bottes de Jean Dujardin, alias Lucky Luke. Cet accessoire clownesque, très allongé est un personnage à lui seul, tant il est filmé en plan rapproché. Il nous a fallu un an pour répondre aux besoins du cinéma. Nous avons cherché des astuces et installé un système à l'intérieur de la santiag pour la désaxer et garder les jambes de l'acteur un peu arquées. La maison Clairvoy a également conçu pour ce film les bottines d'Alexandra Lamy.*» Depuis, les cinq artisans de l'atelier collaborent régulièrement avec le 7^e Art.

«*Nous travaillons souvent dans l'urgence, comme récemment pour le long-métrage Santa & Cie d'Alain Chabat dont les bottes ont été créées quinze jours avant les premiers essais filmés ou encore, en juin dernier, pour répondre à la demande d'une série américaine à la recherche d'une paire de cuissardes et d'escarpins de l'époque 1500. Avec le spectacle et le cinéma, nous sommes tout le temps sous pression. Impossible de dire ce qu'il va se passer demain, tout peut arriver.*»

► Bottes de Jean Dujardin confectionnées sur mesure pour le film *Lucky Luke*.

www.clairvoy.fr [maisonclairvoy](https://www.facebook.com/maisonclairvoy)

NATHALIE CHAPUIS - TOURNEUR SUR BOIS

SILENCE, ELLE TOURNE!

À la suite d'une reconversion professionnelle à l'âge de 38 ans, Nathalie Chapuis a créé L'Atelier de la Faine à Veuxhailles-sur-Aube (21), en 2009. Artisan tourneur sur bois, elle fabrique de la vaisselle en bois: bol, saladier, mortier pilon, assiette, écuelle, à partir des essences locales. Un simple coup de téléphone l'a amenée à mettre un pied – ou plutôt une assiette – dans le monde du cinéma. *« Une des décoratrices du film Astérix et Obélix: L'Empire du milieu m'a trouvée en tapant "vaisselle gauloise" sur un moteur de recherche. Elle voulait pousser le détail jusqu'à avoir des pièces en bois faites d'un bloc pour coller parfaitement à la réalité de l'époque. »* Contactée en février, l'artisan reçoit la commande fin avril et a moins d'un mois pour fabriquer vingt assiettes, vingt bols, dix présentoirs simples à gâteaux et dix présentoirs à trois étages pour une scène de banquet du prochain opus réalisé par Guillaume Canet. *« La production m'a envoyé des modèles en métal à imiter. Le plus compliqué a été de trouver des plateaux de 36 cm de large pour respecter les dimensions demandées. J'ai tourné 130 pièces à la main. C'était intense car je voulais impérativement honorer la commande à temps et je sentais qu'ils avaient la pression niveau délai de leur côté. J'envoyais des photos de pièces que je fabriquais au fur et à mesure et ils validaient ou me demandaient de rectifier. J'ai tout laissé en brut, j'aurai la surprise en voyant le résultat final. »*


www.atelierdelafaine.fr

JULIEN DROMAS



OLGA KHORLOVA

after-france.com

JEAN-PHILIPPE ÉVRARD - MENUISIER ÉBÉNISTE

QUARANTE DÉCORS TV PAR AN

Menuisier de formation, Jean-Philippe Évrard a commencé dans le milieu du décor en 1987 en tant que salarié. Après avoir gravi des échelons et racheté des sociétés, il devient en 2016 dirigeant d'After France, une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction de décors installée à Émerainville (77). Jean-Philippe Évrard est entouré d'une équipe d'une cinquantaine de personnes en équivalent temps plein, embauchées à parts égales en CDI ou comme intermittents du spectacle. *« Pour répondre aux besoins et à la satisfaction des clients, je me suis structuré en conséquence. Contrairement à nos confrères, nous sommes présents dans plusieurs secteurs. La diversification s'est faite au fur et à mesure et permet de tenir les différents plannings, rarement connus à l'avance, et de lisser l'activité sur l'année. »* Aménagement de plateaux de télévision, spectacles et parades de Disneyland Paris, concerts (Les Enfoirés, entre autres), un peu de théâtre et d'événementiel, After France intervient majoritairement en région parisienne. *« Les prestations pour la télévision suivent la grille des programmes. Nous profitons des vacances scolaires et des périodes de rediffusion pour refaire les plateaux à la demande des chaînes ou des sociétés de production. Nous fabriquons, montons, démontons, stockons les décors. Le travail s'apparente à de l'agencement d'espace. Les délais sont souvent davantage serrés pour le milieu de la télé que pour les autres clients. »*

THIERRY MARX

« PERSONNE N'A DE RAISON DE SE CROIRE ASSIGNÉ À L'ÉCHEC »

En popularisant la cuisine moléculaire et en mitonnant les plats de Thomas Pesquet, Thierry Marx s'est imposé comme un chef innovant. Depuis 2012, avec « Cuisine Mode d'emploi(s) », il réinvente aussi la formation professionnelle, en bannissant de son vocabulaire la notion d'échec. Rencontre avec un philosophe très cartésien...

Propos recueillis par Julie Clessienne

EN À PEINE DIX ANS, VOUS AVEZ LANCÉ DIX ÉCOLES « CUISINE MODE D'EMPLOI(S) ». QUI A LOUPÉ LE COCHE POUR QUE VOUS EN SOYEZ ARRIVÉ LÀ ?

Je me suis dit qu'il n'y avait pas de gens ou de quartiers faits pour l'échec. Nous avons donc monté un système de formation professionnelle basé sur le « faire pour apprendre », différent de la scolarité dite « classique », pour permettre à des personnes très éloignées de l'emploi, qui avaient eu des accidents de parcours..., de retrouver un projet professionnel et de s'épanouir dans les métiers de l'artisanat. Ça fonctionne car ça apporte une vraie réponse.

VOUS AFFICHEZ DES TAUX DE RETOURS À L'EMPLOI IMPRESSIONNANTS (AUTOUR DE 90%). LES FORMATIONS TRÈS COURTES SONT-ELLES LA SOLUTION ULTIME POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ?

On a cru que les emplois allaient nous sauver du chômage mais ce n'est pas vrai. Dans les métiers de l'alimentation, les employeurs sont plutôt à la recherche d'employés et non le contraire. Nos formations répondent à cette demande. Ce qui nous intéresse, c'est de remettre les personnes en perspective dans le « projet », pas dans l'emploi.

LES CRISES RÉCENTES SONT-ELLES UNE CHANCE DE RÉINVENTER NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE FAÇON D'APPRENDRE ?

Ce qui est intéressant, c'est de voir que, dans ces crises, on trouve des solutions pour se sauver, et sauver

son écosystème. On ne perd pas de temps à faire autre chose. Aujourd'hui, on apprend plus vite; on a deux cerveaux: un sur ses épaules et un dans sa poche arrière. Cela implique aussi un apprentissage beaucoup plus rapide... On s'adapte à la société telle qu'elle est, pas telle qu'on voudrait qu'elle soit!

LA DIGITALISATION ET LA VENTE À EMPORTER ONT FAVORISÉ L'ÉMERGENCE DES DARK KITCHEN* ... N'Y PERDONS-NOUS PAS L'ESSENCE MÊME DE LA RESTAURATION (L'ACCUEIL, L'ÉCHANGE ...) ?

Tout le monde sait qu'il y aura, à cause de la digitalisation, des restaurants qui n'auront plus pignon sur rue. À nous, artisans, de nous imposer aussi dans ces *dark kitchen* et d'être une réponse à apporter à nos clients. Le restaurant de 1969, quand je suis né, n'est pas le même qu'en 1979 ou 1989... Tout cela évolue et ce qui n'évolue pas meurt. C'est du darwinisme pur.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES À COURT TERME ?

Continuer à œuvrer dans l'économie sociale, qui n'est pas une économie de médiocrité puisqu'elle correspond à 10% du PIB français! Je crois que dans l'économie sociale et la formation professionnelle, il y a énormément d'actions à mener extrêmement intéressantes, y compris dans l'entrepreneuriat.

* Restaurant qui n'a pas de salle, conçu uniquement pour la vente en format livré.

www.thierrymarx.com - www.cuisinemodemplois.com +

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +



MATHILDE L'ÉCOZIS

BIOGRAPHIE

1959

Naissance dans le XX^e arrondissement à Paris.

1978

Obtention des CAP pâtissier, chocolatier et glacier chez les Compagnons du Devoir.

2006

Élu « Cuisinier de l'année » par le Gault et Millau.

2012

Ouverture à Paris du premier centre de formation « Cuisine Mode d'emploi(s) ».

2016

Rencontre avec Thomas Pesquet. Le CNRS le charge d'élaborer les plats qui seront consommés par l'astronaute au cours de sa mission spatiale.

OPEL UTILITAIRES /

AVEC L'EXCELLENCE ALLEMANDE,
VOTRE BUSINESS AVANCE.



Aéro 91 Massy

13 avenue du Maréchal Juin
91300 Massy

Aéro 91 Les Ulis

20 rue Thuillière
91940 Gometz-le-Châtel

Garage du Château

4 avenue du bout du plessis
ZAC de la Croix Blanche
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Contactez Marinha au 06 87 23 73 26
marinha.coelhodarocha@groupebernier.com

Contactez Marc Julot au 06 14 11 70 61
marc.julot@groupebernier.com

Consommations mixtes : Gamme Combo Caro (l/100km): 4.2/5.6 (NEDC) 5.1/8.0 (WLTP) et CO² (g/km) : 109/127 (NEDC) 133/180 (WLTP); Gamme Movano (l/100 km): 6.9/9.3 (NEDC) 9.1/10.0 (WLTP) et CO² (g/km): 179/242 (NEDC) 239/272 (WLTP); Autonomie Gamme Vivrao-e (WLTP): 230km (Vivaro-e 200)/330 (Vivaro-e 300).

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi

